

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CANARI

Séance du 10 juin 2023

Date de convocation : 05/06/2023

Date d'affichage : 05/06/2023

Objet de la délibération : Décision modificative n° 01-2023 du Budget Primitif M14-2023

Nombre de conseillers municipaux : En exercice 10
Présents 09
Votants 10 Pour 10 Contre 0 Abstention 0

L'an Deux mil Vingt Trois, le dix juin à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de CANARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur M. SIMONETTI, Maire.

Etaient présents : ANTONETTI Bernard – CHIARAMONTI Nathalie – DOUMAS Gérald – GASSMANN Simon – GRANINI Thierry – GUERRA Alexandre – LORENZI Jean Jacques – SANTINI David – SIMONETTI Jean Michel

Etaient absents : PELLEGRINI Jean Pierre (Pouvoir à DOUMAS Gérald)

Mme CHIARAMONTI Nathalie a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les au membres du conseil municipal qu'il convient, compte tenu de l'octroi de diverses subventions de la Collectivité de Corse de procéder à une modification du budget primitif M14-2023 comme suit :

Travaux d'extension du bâtiment de la Mairie : Arrêté 2023-09-00705 du 15/05/2023 de 37.700 €

Abonder l'article 132/13 opération 103 (RI) de 37.700 €

Travaux de clôture de la piste d'hélicoptère : Arrêté 2023-09-00565 du 11/05/2023 de 3.526 €

Abonder l'article 132/13 opération 104 (RI) de 3.526 €

Travaux de rénovation d'un bâtiment communal : Arrêté 2023-09-01023 du 25/05/2023 de 84.000 €

Abonder l'article 132/13 opération 103 (RI) de 84.000 €

Abonder l'article 231/23 opération 103(DI) de 100.000 €

Audit énergétique bâtiment E Valle : Arrêté 2023-04-00184 du 05/05/2023 de 9.600 €

Abonder l'article 132/13 non affecté (RI) de 9.600 €

Conception de plaque d'adressage : Arrêté 2023-09-00938 du 24/05/2023 de 5.702 €

Abonder l'article 132/13 non affecté (RI) de 5.702 €